

ÉCHOS DU CONSEIL

Bulletin du conseil d'administration - CISSS de la Côte-Nord

13 novembre 2024
Volume 10, numéro 4

*Au nord de tout
ce que l'on peut devenir*

DERNIÈRE SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord a tenu sa dernière séance publique avant l'intégration des établissements du réseau sous la bannière de Santé Québec le 1^{er} décembre prochain.

Pour l'occasion, la présidente-directrice générale par intérim, Mme Nathalie Castilloux, a tenu à remercier les membres du conseil d'administration pour leur dévouement au cours des dernières années.

« Par votre participation active, votre dévouement et vos commentaires constructifs, vous avez contribué au maintien et au développement de l'offre de service dans la région. Face à tous les défis rencontrés, nous avons toujours sentis que les usagers étaient au cœur de vos décisions. Nous en sommes extrêmement reconnaissants. Merci. »

Le conseil d'administration sera remplacé par un conseil d'administration d'établissement, composé de divers membres dont des usagers, des représentants du personnel, du milieu de l'enseignement, des élus municipaux et des personnes ayant la compétence et l'expertise dans des domaines précis.

Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux	p. 2
Conditions de travail des employés syndiqués non syndiqués et des employés non syndiqués	p. 2
Mise à jour de la Politique en matière de promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail	p. 2
Nomination de l'auditeur externe	p. 2



Québec 

PRIX D'EXCELLENCE DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

La candidature du Centre de l'éthique du CISSS de la Côte-Nord sera déposée en vue de la 41^e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux. Le dossier sera soumis dans la catégorie réservée aux établissements dans le domaine « Soutien expert à l'amélioration des soins et des services ».

Créé en 2022, le Centre de l'éthique découle de la volonté de rendre accessibles et disponibles des services en éthique pour le personnel et les usagers du CISSS. En plus de réaliser des activités éducatives et de sensibilisation, il a notamment comme mandat de :

- S'assurer de l'accessibilité et de la disponibilité des services en éthique dès la réception d'une demande.
- Accompagner les équipes dans la réflexion et la prise de décision en contexte de situations complexes.
- Guider l'analyse et les échanges à l'aide d'outils décisionnels au besoin.

Les lauréats seront dévoilés lors d'une cérémonie qui aura lieu à la fin du printemps 2025. Pour plus de détails, visitez le site [Québec.ca](http://Quebec.ca).



CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS SYNDICABLES NON SYNDIQUÉS ET DES EMPLOYÉS NON SYNDICABLES

Le conseil d'administration a adopté le répertoire des conditions de travail des employés syndicables non syndiqués et des employés non syndicables du réseau de la santé et des services sociaux tel que prévu à la circulaire 2024-017 du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

Ces nouvelles conditions de travail s'appliquent à compter du 17 novembre 2024 et tiennent compte des modalités des conventions collectives 2023-2028 du personnel syndiqué.

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE EN MATIÈRE DE PROMOTION DE LA CIVILITÉ ET DE PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT ET DE LA VIOLENCE EN MILIEU DE TRAVAIL

La mise à jour de la politique « Promotion de la civilité et de prévention du harcèlement et de la violence en milieu de travail » a été adoptée. Des ajustements à la politique étaient nécessaires à la suite de l'entrée en vigueur, en mars 2024, de la loi 42 visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail. Il s'agit de l'ajout de la définition de violence à caractère sexuel et d'un volet prévention.

La politique a pour but de définir et communiquer des moyens afin de promouvoir la civilité et le respect en milieu de travail, prévenir le harcèlement et la violence, et faire cesser toute situation susceptible d'en constituer. D'abord adoptée en mai 2016, elle a été l'objet d'une révision en novembre 2023.

NOMINATION DE L'AUDITEUR EXTERNE

La firme Mallette, société de comptables professionnels agréés, a été nommée à titre d'auditeur externe pour le CISSS de la Côte-Nord dans l'attente d'obtenir des directives de Santé Québec concernant l'audit des états financiers. Le montant de l'offre de service est estimé à 79 000 \$ et pourra être ajusté dès que le mandat exact à réaliser sera connu.



Services gratuits pour les jeunes de 12 à 25 ans

Baie-Comeau : 846, rue Bossé

Téléphone : **418 589-3155**

Sept-Îles : 500, avenue Jolliet

Téléphone : **418 962-4791**

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Côte-Nord



Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 252268**.